| http://www.cc-argonautes.com/spip.php?article85 |
|--|
| |
| |
| |
| Conditions de participation |
| - Les Stages - |
| |
| |
| Publication date: lundi 18 septembre 2023 |
| |
| |
| Copyright © Club Croisière Les Argonautes - Tous droits réservés |

Conditions de participation

Conditions:

- · Le prix de la location est partagé entre les équipiers, sauf le chef de bord
- Le Club demande à chacun une participation aux frais de gestion
- Chaque membre de l'équipage participe à part égale à la caisse de bord qui finance le ravitaillement, le carburant et les places de port
- la réservation d'un équipier pour une croisière est effective uniquement par le versement d'un acompte de 10% non remboursable.
- En cas de désistement, le remboursement du solde n'est plus possible un mois avant le départ
- Chaque équipier doit avoir règlé le solde du stage, être à jour de sa cotisation au Club et titulaire d'une licence de la FFV six semaines au plus tard avant le départ.

Le coût des stages peut être estimé environs à :

2000 € aux Antilles pour deux semaines (avion compris)

5 à 600€ en France et environs 1000 à 1200 € en europe pour une semaine

Ces estimations ne sont pas contractuelles ; elles incluent la location, le transport à partir de Reims et la caisse de bord (nourriture, places de port et gasoil). Elles sont faites à partir de l'expérience acquise lors des navigations passées. Elles sont calculées par personne (adhésion et assurance FFV non comprises).